



Mme Jacqueline CALONNE – SKOTARCZAK,

*son épouse ;*

Ses enfants et leurs conjoints,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Ses frère, sœurs, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,

Ses cousins et cousines,

Toute la famille,

Ses amis et voisins,

Le Docteur FURMANIAK,

*son médecin ;*

Le Docteur DESLIERS et tout son personnel,

Ses infirmier(es),

ont la tristesse de vous faire part du décès de

## Monsieur Francis CALONNE

Retraité des mines - Commerçant en retraite

Membre des Associations de Liévin

« Tradition et Avenir » et « les Bleuets »

survenu à Bois-Bernard, le vendredi 15 janvier 2021, dans sa 83<sup>ème</sup> année.

Ses funérailles religieuses auront lieu le mardi 19 janvier 2021, à 10 h 30, en l'église Notre Dame de Grâce de Liévin, rue Thiers, d'où le corps sera conduit au crématorium de Vendin-le-Vieil, suivies de l'incinération.

Réunion en l'église Notre Dame de Grâce de Liévin, à 10 h 15.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Vous pouvez déposer vos condoléances et témoignages sur notre site [www.pfnos.com](http://www.pfnos.com)

Dans l'attente de ses funérailles, M. Francis CALONNE repose à Lens au Funérarium NOSZCZYNSKI, 106, avenue Alfred Maës (route de Liévin) où la famille sera présente tous les jours de 15 h 00 à 17 h 00.

*Ni fleurs, ni plaques, s.v.p.*

*Gardez son souvenir !*